



**Présents** : Mmes Stéphanie GOHIER, Anne JOUIS et Eliane BIGNON, et M. Jérôme DEHONDT, Sébastien FAUCHEUX, Denis LANDFRIED

**Autres présences** : Frédéric BLANDIN, membre extra-municipal et Aude RATEAU, secrétaire

---

### Ordre du jour

#### **1- Validation du tableau synthétique des aides apportées aux associations**

Le DGS a établi un tableau sur toutes les différentes aides apportées aux associations. Madame GOHIER le présente. On peut y retrouver des aides matérielles, immatérielles, financières. Plusieurs questions ont été discuté avec la commission pour répondre aux dernières interrogations.

#### **2- Cadence des réunions**

Les réunions seront prévues en fonction des besoins mais elles n'excéderont pas plus d'une par mois.

#### **3- Communication : utilisation du Wimi**

Le Wimi se met en place, c'est un outil de travail collaboratif. Prenons l'habitude de l'utiliser pour une meilleure communication. Une formation va être programmée dès que possible.

Pour le moment, tous les agents n'y ont pas accès, à voir s'il est envisagé à l'avenir que chaque agent/binôme puisse y accéder pour la commission qui le concerne.

Monsieur DEHONDT insiste sur le fait que nous avons une très bonne traçabilité avec cet outil.

#### **4- Point subventions pour les aides à l'animation**

6 demandes ont été déposés :



Madame GOHIER rappelle les critères d'attribution. Il faut que les associations aient procédé à l'embauche d'un animateur diplômé ou en cours de l'être pour encadrer des groupes d'enfants jusqu'à 18 ans. Le groupe correspond à 5 enfants minimum en collectif. La somme maximum allouée est de 5000€ sur la base de 15€/heure.

La validation se fera lors du Conseil Municipal du 6 octobre prochain. Vous trouverez ci-après les demandes :

- Judo club : 36 semaines à 3h par semaine = 108h/an et 4h30 de stage ce qui nous amène à un total de 112h30 /an = 1684,50 €

- Tennis club : 25 semaines à 8h par semaine = 200h/an et 8h de stage ce qui nous donne 208h/an = 3120€

- Happy gym : 35 semaines à 8h30 = 297,50h / an = 4462,50 €

- Jeanne d'Arc : 32 semaines à 8h30 par semaine = 272h/an = 4080€

- Les Aiglons durtalois : 348,75h/an = 5231,15€, seulement 5000€ seront attribués

- Durtal Vélo Sport : en mars 2019, le club a embauché un animateur car il avait un accord oral de principe de l'ancien mandat. Malheureusement, seulement 4 personnes sont encadrées dans le dispositif élite en cours individuels et non collectifs par conséquent les critères de ce dispositif ne sont pas respectés, la demande ne peut pas être validée.

Nous rencontrons à nouveau l'association très prochainement avant de prendre toute autre décision.

## **5- Présentation de la ligne du temps du monde associatif**

Document annexe réalisé par S.GOHIER

## **6- Préparation ordre du jour / Power point pour la réunion des associations du 27 octobre**

1- bilan du forum des associations

2- présentation du tableau des aides apportées aux associations,

3- travail sur la Charte d'engagement réciproque,

4- présentation de la ligne du temps,

5- présentation des Conventions des salles, règlements intérieurs et documents de sécurité,

6- Proposition de visites des salles ,

5- Proposition d'une demi-journée de formation annuelle avec des thèmes différents : secourisme, financiers, projet.



La présence à cette réunion devra être limitée à 2 personnes par associations afin de respecter le protocole de la salle de l'Odysée.

## **7- Questions diverses**

Aide au sport et à la culture : le projet des bons rentrées sportives et culturelles est bien avancé. Il est en lien avec le CCAS. Anne JOUIS sera l'interlocutrice référente de la commission étant donné qu'elle siège également au C.C.A.S, Il est étudié pour être mis en place à la rentrée 2021 sur la base des indicateurs de la CAF.

Beaucoup de demandes sur la salle Joël BAUDOIN pour racheter environ 6 tables pliantes pour les associations l'utilisant.

Demande faite pour fixer une date de rdv avec le service technique pour faire un état des lieux de tous les travaux en cours en rapport avec la sécurité afin de planifier une prochaine réunion de travail sur ce sujet précis.

Demande de Madame Batailler pour l'association Artsécoles, demande de rdv faite, en attente de son retour.

Sans autres questions, la séance est levée à 20h40.